

Enseignant-es non titulaires des écoles d'architecture (ENT)

Concernant la circulaire fixant le cadre de recrutement des enseignant-es non titulaires (ENT) pour la rentrée 2013-2014, SUD Culture exprime sa radicale et claire OPPOSITION.

Lors du dernier Comité Technique commun aux ENSA, SUD Culture a voté CONTRE la circulaire notamment CONTRE l'indice minimal majoré 309. Cet indice correspond au lissage sur 12 mois d'une rémunération au taux horaire de 52 € bruts !!!

Un-e ENT assurant un temps plein sur un besoin permanent (320h équivalent TD) serait rémunéré-e... 1140€ net par mois.

Un-e ENT à mi-temps recruté-e également sur un besoin permanent (160h équivalent TD – contrat majoritairement utilisé dans les écoles) sera rémunéré-e 570€ net par mois.

Un-e ENT à 70% d'un temps plein recruté sur un besoin pédagogique permanent (224h équivalent TD) sera rémunéré-e 800€ net par mois, sachant que le passage de 160h à 224 h est déjà aujourd'hui peu employé, et l'arrivée programmée du statut de « chargé-e d'enseignement » va empirer les choses.

On a connu restaurants fast food qui traitaient mieux leurs salarié-es !!!

Bien des ENT se trouvent dans l'obligation de se procurer un deuxième emploi voire font appel à la solidarité nationale par le biais du RSA activité !!!

CETTE SITUATION EST ABSURDE !

L'enseignement est un métier qui mérite d'être reconnu, à plus forte raison dans des écoles d'architecture où les étudiant-es

sont les «laissé-es-pour-compte de l'enseignement supérieur» (- de 7500€ par étudiant et par an) voire de l'enseignement secondaire (10 000 euros en seconde dans les collèges et lycées).

Cette situation est d'autant plus INSENSÉE qu'elle a des répercussions sur la pédagogie elle-même : problèmes d'emploi du temps, désinvestissement de la vie et des instances des écoles, illisibilité des équipes et des programmes pédagogiques, fragilité des équipes, manque de coordination et de concertation, ...

Exit alors les congés payés, droit acquis depuis 1936 !!!
HONTE au cabinet de la Ministre qui, sous prétexte de concertation, nous convoque le 27 mai 2013 pour nous signifier le caractère « incontournable » de cet indice ! En langage technocrate, comprenez « Circulez y a rien à négocier ».

Les ENT seront toutefois soumis-es aux MÊMES OBLIGATIONS DE SERVICE que les enseignant-es titulaires et associé-es. C'EST INACCEPTABLE !

Après le refrain, pourtant raillé par les socialistes, « Travaillez plus pour gagner plus », la Ministre de la Culture semble autoriser son cabinet à lancer le nouveau slogan de l'été « PLUS DE DEVOIRS POUR MOINS DE DROITS » ...

Mais cela ne s'arrête pas là : un nouveau statut de « CHARGÉ-E D'ENSEIGNEMENT » calqué sur celui de l'enseignement supérieur vient se surajouter aux statuts existants. Utilisé marginalement à l'Université, nous savons que ce type de contrat va permettre la reconstitution rapide de l'ultra-précarité. Il bénéficiera aux ENSA qui, loin de le proposer exceptionnellement à des intervenant-es ponctuelles, verront dans ce contrat une AUBAINE pour disposer d'un «flux» d'enseignant-es corvéables et jetables, mais cette fois, en toute légalité !

Pas de droits aux congés payés, pas de droits à une reconnaissance salariale correspondant au métier d'enseignant et à ses qualifications (minimum bac +5) , pas de droit à une reconnaissance de la place de l'enseignant-e comme partie prenante de la vie d'une école, tout juste le droit de se taire ou de louer la magnanimité d'un MCC pourtant empêtré dans l'illégalité depuis de trop nombreuses années.

La Ministre Aurélie Filippetti doit nous recevoir et nous expliquer en quoi cette circulaire et les modalités d'application de la loi Sauvadet remplit son engagement de « défendre la qualité architecturale » 1.

SUD CULTURE REAFFIRME : À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL !

SUD Culture Solidaires – Juillet 2013

1. Discours prononcé lors de la Biennale de Venise le 28 août 2012 : «Défendre la qualité architecturale, c'est aussi l'utiliser, à l'instar de notre patrimoine culturel, comme un levier de l'attractivité de notre territoire et contribuer ainsi au développement économique de notre pays.»